

# LE MARCHÉ DE LA SÉCURITÉ EN FRANCE : LES POSSIBILITÉS DU DIALOGUE

## QUELQUES REPÈRES CHIFFRÉS

### > Marché global (résultats 2008)

Sécurité électronique : Chiffre d'affaires : 2,5 Mds€.

Détection incendie : Chiffre d'affaires : 1,3 Md€.

Autres domaines : Chiffre d'affaires : 1,2 Md€.

Chiffre d'affaire global : 5 Mds€.\*

\* Siemens Building Technologies.

### > Vidéoprotection

Chiffre d'affaires 2008 : 710 M€.\*

Nombre de caméras installées sur le territoire :

officiellement, 400 000 caméras déclarées

en préfecture. En estimant le nombre de caméras

non déclarées, 1,2 à 1,4 million de caméras

seraient installées en France. \*\*

\* Siemens Building Technologies. \*\* Stovision.

### > Contrôle d'accès

Chiffres d'affaires 2008 : 880 M€.\*

Nombre total d'accès installés : 190 000 à l'année,

Répartition selon les marchés :

Résidentiel : 18 %.

Tertiaire : 47 %

Industrie : 35 %.

\* Siemens Building Technologies.

### > Intrusion

Chiffres d'affaires global 2008 : 920 M€.\*

Après une année de croissance en 2007,

le marché de l'intrusion enregistre une baisse

significative en 2008 (- 15 % de chiffre d'affaires).

Le nombre de centrales d'intrusion installées

a baissé de 14 %. L'année 2009 laisse augurer

d'une régression similaire, entre 10 % et 15 %,

au détriment, notamment, du résidentiel.\*\*

\* Siemens Building Technologies.

\*\* Gimes (Groupement des industries des matériels électroniques de sécurité).

### > Télésurveillance

Chiffres d'affaires global 2007 : 522,70 M€.

Nombre de raccordements, tous secteurs confondus :

1 023 370.

Raccordements en résidentiel : 500 970

(sur 25 millions de logements).

Nombre de sociétés de télésurveillance :

148 (certaines sociétés étant comptabilisées à la fois

en télésurveillance professionnelle et résidentielle) \*.

A noter que certaines sociétés intervenant en

télésurveillance, mais dont l'activité principale

est différente, ne sont pas inscrites.

\* En toute sécurité.

ENTRE DÉVELOPPEMENTS TECHNOLOGIQUES CONTINUS, APPLICATIONS EN ÉVOLUTION EXPONENTIELLE ET DEMANDES CROISSANTES, LE MARCHÉ DE LA SÉCURITÉ POSE LES BASES DE SON AVENIR. REGARDS CROISÉS SUR LES POTENTIELS, CONTRAINTES ET ENJEUX DU MARCHÉ FRANÇAIS.

PAR GUILLAUME FROLET

**Une approche française...** Dynamique et innovant, mais aussi atomisé et complexe... Comment qualifier le marché de la sécurité en France ? Commençons par évoquer certains atouts, au sujet, notamment, de la vidéo : « Si on voulait définir une approche française de la sécurité, il faudrait valoriser le niveau d'exigence technique, souligne Jean-Denis Cazaux, PDG de Bosch Security Systems France. C'est un point qui différencie notre pays de la Grande-Bretagne, par exemple, où les choix quantitatifs ont pris le dessus. À tel point qu'en matière de vidéosurveillance, à peine 25 % des images enregistrées sont exploitables. » Des qualités techniques, mais aussi d'exploitation, comme le précise le préfet Alain Rondepierre, président du salon Milipol : « Dressons un comparatif entre les systèmes de vidéosurveillance utilisés en Grande-Bretagne et en France. Pour des technologies similaires, les usages sont complètement différents.

Outre-Manche, les images servent à des besoins d'enquête, d'exploitation a posteriori. En France, la vidéosurveillance permet de gérer l'événement et d'intervenir sur cet événement. »

Autant de qualités qui révèlent un dynamisme réel, tous secteurs confondus, mais qui ne comblent pas un retard certain en matière d'équipement. Par rapport à ses voisins européens, Grande-Bretagne et Allemagne en tête, le parc sécuritaire français semble bien sous-dimensionné : moins de 10 % des foyers sont équipés en système d'alarme, la vidéosurveillance reste majoritairement dédiée aux applications professionnelles, et la répartition sectorielle du contrôle d'accès révèle des disparités importantes.

## STANDARDISATION, CONVERGENCE ET CENTRALISATION : VERS UN DIALOGUE PLUS OUVERT

La vidéosurveillance, le contrôle d'accès et l'intrusion cheminent pourtant vers un objectif majeur : l'interopérabilité des équipements

## Sécurité intérieure : le salon Milipol, indicateur des technologies de demain



La 16<sup>e</sup> édition du Salon mondial de la sécurité intérieure des États aura lieu du 17 au 20 novembre. Le préfet Alain Rondepierre revient sur les évolutions de ce rendez-vous, qui fête ses 25 ans : « Les éditions successives de Milipol témoignent de l'émergence de nouveautés d'année en année. Il est frappant de constater à quel point la technologie a investi tous les domaines de la sécurité intérieure. Dans les années 1980, c'était la biométrie et la génétique, utilisées aujourd'hui. Pour la première fois, en 1993, sont apparus les drones, qui se sont révélés opérationnels au salon 2005. Des technologies phares apparaissent à chaque salon et marquent les esprits. Sur les 25 dernières années, nous pouvons voir émerger

quelques grands innovations appliquées aujourd'hui à la sécurité intérieure : citons les technologies informatiques, les réseaux de transmissions de données, ouvrant les capacités de liaisons, de commandement, de coordination des forces de l'ordre ; la biométrie et la génétique, dont bénéficie la police technique et scientifique. »

Le marché global de la sécurité électronique en France est estimé à 2,5 milliards d'euros. La part de la vidéosurveillance atteindrait 710 millions d'euros et 400 000 caméras déclarées en préfecture.

DAK

et la centralisation de l'exploitation. Ce n'est pas un fait nouveau, mais les initiatives en faveur de solutions technologiques ouvertes semblent désormais trouver un écho significatif. Compatibilité des systèmes de sécurité, standardisation des équipements, simplification des tâches et déploiement de services additionnels, telles sont les conditions du développement. En effet, les opportunités de croissance résident dans l'élaboration d'un dialogue entre les technologies et donc, entre les intervenants du marché. Si les efforts des constructeurs pour trouver des solutions ouvertes se dessinent (forum Onvif en vidéosurveillance, normalisation du protocole RS485 en contrôle d'accès), la solution technique est encore loin. Du fait de l'hétérogénéité des installations existantes, mais aussi parce que de tels processus de démocratisation sont longs. En parallèle, la notion même de gestion de la sécurité en entreprise est encore sujette à des clivages importants : de plus en plus intégrées au réseau, les technologies de sécurité ressortent maintenant d'un dialogue entre services de sécurité et services informatiques. Ce dialogue nécessaire ne semble pas encore serein... Enfin, alors que la protection des informations constitue un enjeu croissant de la sécurité de l'entreprise, le poste sûreté est toujours considéré comme une composante sous-estimée.

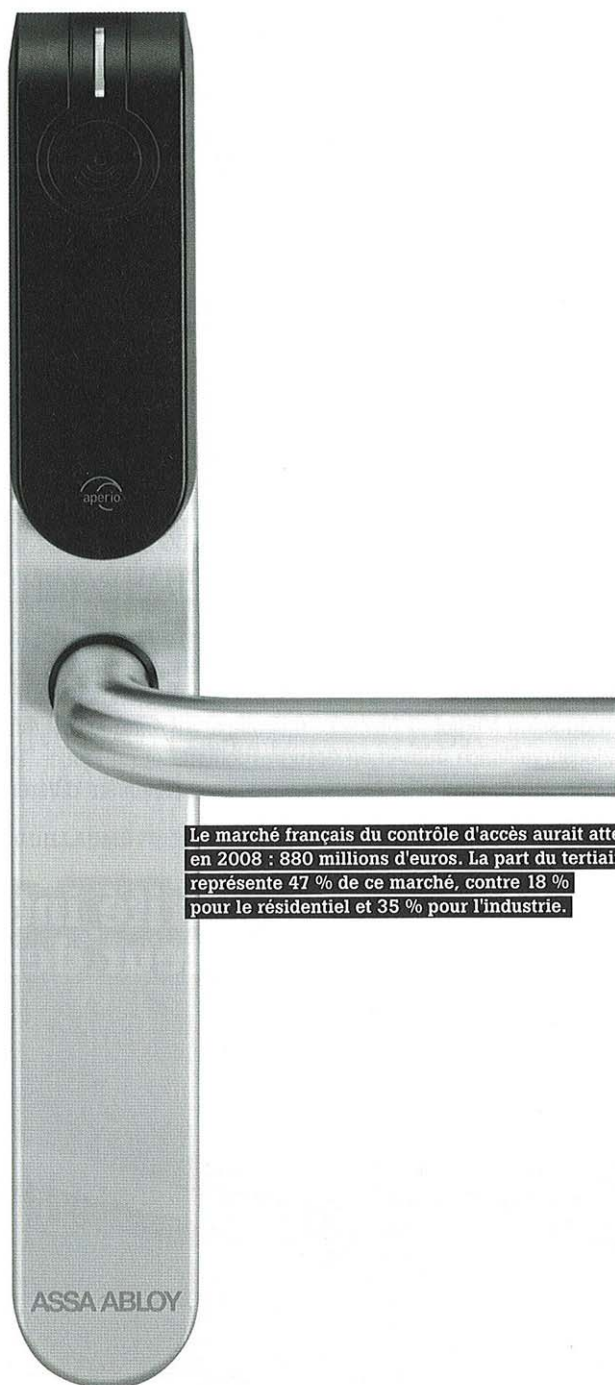
### DU CONSTRUCTEUR À L'UTILISATEUR

Phénomène en marche, la convergence des systèmes de vidéosurveillance, de contrôle d'accès et d'intrusion ouvre la voie à de multiples possibilités d'exploitation. En amont, les installations se complexifient et sollicitent davantage l'expertise des bureaux d'études, la flexibilité des constructeurs, les facultés d'adaptation des installateurs. Chacun doit mettre à profit et partager ses compétences pour offrir, en aval, une exploitation rationnelle et accessible. Car, la simplification des tâches constitue un enjeu de premier plan, à l'heure où les demandes des utilisateurs se diversifient.

En quête de simplicité d'exploitation, les utilisateurs expriment un besoin croissant d'expertise : « Historiquement, l'approche client réside plus dans des équipements de sécurité très hétérogènes. Depuis quasiment 10 ans, les bureaux d'études préconisent l'interopérabilité des systèmes. À savoir une installation offrant la possibilité de communiquer avec une centrale. Par ailleurs, cette interopérabilité doit agir à de multiples niveaux : intrusion, vidéo, interphonie, mais aussi gestion des bases de données, etc. » (Emmanuel Figueiredo, Nedap). L'autonomie est également une revendication d'un utilisateur « qui ne souhaite pas rester prisonnier d'une technologie, d'un fabricant unique, constate Jean-Denis Cazaux. D'où la nécessité, pour les constructeurs, d'associer leurs compétences et de favoriser une compatibilité des solutions techniques. De nos jours, il faut préférer l'ouverture à l'isolement. »

Emmanuel Figueiredo,  
directeur technique chez Nedap :  
« Depuis quasiment 10 ans,  
les bureaux d'études préconisent  
l'interopérabilité des systèmes. »

Jean-Denis Cazaux, PDG  
de Bosch Security Systems :  
« Il faut, désormais, préférer  
l'ouverture à l'isolement. »



**Le marché français du contrôle d'accès aurait atteint, en 2008 : 880 millions d'euros. La part du tertiaire représente 47 % de ce marché, contre 18 % pour le résidentiel et 35 % pour l'industrie.**



Jean-Denis Cazaux, PDG Bosch Security Systems France